

ACTUALITÉS

DU GOLF À TOUS LES ÂGES

Page 5

ACTUALITÉS

J'IMAGINE BRUZ 2030 :
ET SI J'ÉTAIS ARCHITECTE...
À BRUZ ?

Page 10

GRAND ANGLE

Soutenez la rénovation du moulin du Boël

LA CÉRÉMONIE DES PRIZIOÛ : Vendredi 1^{er} mars, 19h, Grand Logis.

02 RÉTROSPECTIVE

COLLECTE DE FOURNITURE SCOLAIRE

Vendredi 1^{er} février : Cahiers, classeurs, stylos, cartables et sacs à dos, vous avez été nombreux à nous faire parvenir des fournitures scolaires. Les militaires du 2^e régiment du matériel les ont bien récupérées, elles seront distribuées au Sahel et au Sahara dans le cadre de l'opération Barkhane. Un grand merci pour votre générosité.

JOURNÉE BIEN-ÊTRE AUTOUR DU CANCER

Samedi 2 février : Organisée par Danièle Simon, Présidente de l'association Bruzoise Petits Cadeaux Bonheur et Ghislaine Fouville, réflexologue plantaire à Gévezé, cette première édition a été un véritable succès. Une trentaine de participants ont pu bénéficier gratuitement de soins et de conseils et échanger avec les professionnels présents.



RDV NUMÉRIQUE : MA VIE PRIVÉE SUR INTERNET

Samedi 2 février : En lien avec le Festival des libertés numériques, la médiathèque de Bruz a proposé un rendez-vous sur les questions de vie privée et la protection des données personnelles. Quelles informations sont collectées ? Par qui ? Qu'acceptons-nous de partager et sous quelles conditions ? Comment limiter certaines utilisations ? Le sujet est passionnant et la plupart des participants a souhaité poursuivre sur cette thématique pour le RDV numérique suivant. Le sujet vous intéresse ? Rendez-vous le samedi 2 mars à 10h30 à la médiathèque !



UN ATELIER COMPTABILITÉ POUR LES ASSOCIATIONS

Samedi 2 février : la Maison des Associations a accueilli 26 personnes, représentant 18 associations, lors de cette matinée dédiée à la comptabilité. Animé par Roland Travers, expert-comptable bruzois, cette rencontre fait suite à un besoin formulé lors d'un conseil de la vie associative et du bénévolat.



COMMENT FAIRE UN GOÛTER ÉQUILIBRÉ ?

Mercredi 13 février : Charlotte Le Verger, diététicienne, a rencontré une dizaine de jeunes Bruzois lors d'un atelier organisé par la Maison des Jeunes. Le sujet : le goûter ! Comment continuer de se faire plaisir en prêtant attention à ce que l'on mange ? Après un état des lieux des « quatre heures » de chacun, Charlotte leur a présenté leur équivalence en sucre et le constat en a surpris plus d'un ! Pour finir, elle leur a proposé de confectionner un « mug cake » - un petit gâteau individuel cuit au micro-onde et servi directement dans une tasse – diététique et rapide à faire.



ACTUALITÉS

- 04 **REPORTAGES**
Après la taille, venez broyer vos végétaux !
Cyclisme : Courses Louison Bobet
Du renouveau pour l'association des commerçants
L'ENSAI s'engage
- 05 **REPORTAGES**
Du golf à tous les âges
Le championnat départemental d'escalade fait étape à Bruz
- 06 **REPORTAGES**
Le Grand Logis accueille les Prizioù 2019
- 07 **REPORTAGES**
5 escales au fil de l'art
Donnez en marchant

GRAND ANGLE

Soutenez la rénovation du moulin du Boël

VIE MUNICIPALE

- 10 **ACTUALITÉS**
2^{ème} session des ateliers cuisine intergénérationnels
J'imagine Bruz 2030 : Et si j'étais architecte... à Bruz ?
- 11 **ACTUALITÉS**
Êtes-vous prêts pour voter ?
Dispositif argent de poche : inscrivez-vous pour les vacances d'avril
Les radars vous alertent
- 14 **TRIBUNE LIBRE**
Expression de la majorité et de la minorité
du conseil municipal

CULTURE

- 12 **COUPS DE CŒUR DES LIBRAIRES**
La sélection de mars
- 13 **LES P'TITS BRUZOIS**
Les araignées : même pas peur !
- 15 **AGENDA**
Les événements bruzois
- 15 **LE GRAND LOGIS**
Le programme de mars



www.ville-bruz.fr
f Ville de Bruz

BRUZ MAG

Numéro 222 / mars 2019

Quo vadis...

Vers où allons-nous ?

Hier, c'était le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes qu'on enterrait, aujourd'hui c'est le projet OPEN SKY de Pacé qui va sans doute passer à la trappe. Ailleurs ce sont des ZAD qui s'installent pour faire capoter tel ou tel projet. À chaque fois, ce sont des minorités agissantes, parfois violentes, qui imposent leur loi. Naturellement c'est toujours au nom de la "bonne cause", ici c'est la préservation de l'environnement, ici le maintien de zones agricoles ou simplement une certaine vision de la société future. Nouvelle contestation en cours, celle des gilets jaunes avec son cortège d'actions musclées couronnées le plus souvent par des dégradations significatives ciblant sans distinction, commerces, banques ou encore sites publics fussent-ils de haut-lieux symboliques ou élément marquants de notre patrimoine. Le point commun de tout cela c'est la remise en cause systématique de toutes les institutions qu'elles soient locales ou nationales. Tout ce qui symbolise peu ou prou l'exercice d'un pouvoir est vilipendé, avec la complicité passive ou active de certains responsables politiques, syndicaux ou associatifs, qui se sabordent inconsciemment, le discrédit qu'ils provoquent agissant tel un boomerang. C'est un bien triste spectacle que nous offrons et Alain Juppé a eu les mots justes quand il parle du climat délétère qui prévaut aujourd'hui en politique et sur les réseaux sociaux.

Auguste LOUAPRE
Maire de Bruz

BRUZ MAG

Le magazine d'informations de la ville de Bruz.

Directeur de la publication : Auguste Louapre. Adjointe à la communication : Isabelle Fixot. Directrice de la communication : Lucie Lallouette. Réalisation et rédaction : service communication. Impression : Atelier des signes. Dépôt légal : septembre 2014. Nombre d'exemplaires : 10 000. Distribution : Mediapost. Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation. Crédit photos : Ville de Bruz sauf mention. - Bruz mag est imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement. Hôtel de Ville, Service communication, place du Dr Joly - BP 77109 - 35171 Bruz cedex. Tél. 02 99 05 86 86. Courriel : mairie@ville-bruz.fr. www.ville-bruz.fr



Bruz reportages

En bref

APRÈS LA TAILLE,
VENEZ BROYER
VOS VÉGÉTAUX !

Branches, brindilles et feuilles sont des ressources pour votre jardin. Broyés, ils peuvent être utilisés en paillage sur vos plantations ou ajoutés en matière sèche dans votre composteur. Branches de moins de 10 cm de diamètre, brindilles, feuilles en petite quantité... Venez avec vos végétaux et repartez avec votre broyat pour jardiner au naturel. N'oubliez pas vos sacs ! À noter que le volume de végétaux est limité à 1m³ par foyer par opération.
Mercredi 27 mars, 14h-18h, déchèterie des Garennes à Bruz.
Infos : dechets.rennesmetropole.fr, 0 800 01 14 31 (services et appels gratuits)

CYCLISME : COURSES
LOUSION BOBET

En hommage au cycliste professionnel, deux courses sont organisées. La course « souvenir Louison Bobet » qui a lieu à travers le canton de Bruz et offre l'occasion aux coureurs amateurs de démontrer avec panache leur potentiel en vue de rejoindre les pelotons professionnels et la course « trophée Louison Bobet ». Celle-ci se déroule le lendemain sous les yeux du sélectionneur national. Les meilleurs juniors français s'y livrent tous les ans une bataille d'une grande intensité. Organisées par l'Association Cycliste de Noyal-Châtillon.
Samedi 16 mars, passages à 13h50, 14h50 et 15h50.
Dimanche 17 mars, passages à 15h et 16h.

J'achète à Bruz

Du renouveau pour
l'association des commerçants

L'année 2019 marque un nouveau départ pour l'association des artisans et commerçants bruzois avec de prime abord, un bureau renouvelé. Nathalie Barrier de l'Atelier de Nathalie en est désormais la Présidente et sera épaulée par Mathieu Michel de l'Atelier Bis, qui tiendra le rôle de secrétaire, et de Sandra Legault du Bistronome en tant que trésorière.

Une rencontre à destination des commerçants et artisans de la ville est organisée le lundi 4 mars à 20h30 au sein de la Halle Pagnol. L'occasion de se présenter, d'échanger, de se rencontrer entre professionnels mais aussi d'évoquer les projets de l'association. Propositions d'animations et d'événements pour les Bruzais, identité visuelle et communication de l'association seront également à l'ordre du jour. Une autre nouveauté : ouvrir l'adhésion à l'association aux professions libérales pour une meilleure représentativité des acteurs économiques de Bruz.

Rencontre lundi 4 mars, 20h30, Halle Pagnol. Ouverte aux artisans, commerçants et aux professions libérales.
Contact : J'achète à Bruz, jacheteabruz@gmail.com



Ville de Bruz

Rejoignez-nous sur facebook !



ENVIRONNEMENT

L'ENSAI s'engage

Consciente du rôle à jouer auprès de ses étudiants, l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information mène chaque année des actions de sensibilisation au développement durable. En plus d'une journée dédiée au sein de l'établissement, des ateliers sont proposés durant l'année scolaire : qualité et pollution de l'air intérieur, compostage, tri des déchets, cuisine... « Il s'agit d'apporter un premier niveau d'information, de répondre aux interrogations mais aussi de donner quelques conseils applicables au quotidien des étudiants » indique Olivia Fichera, chargée de mission. Une collecte de fournitures de bureau usagées est également organisée, les ustensiles récupérés sont ensuite recyclés. « Nous travaillons avec Terracycle qui se charge de les récolter. 0,01 € par instruments est reversé à une association de notre choix ».

Le Bureau des Elèves de l'ENSAI de 2018 « Inseption » a également été partie prenante en proposant une « course écolo » sur le campus. L'objectif : ramasser un maximum de déchets. Plus d'une centaine de sacs poubelles ont ainsi été collectés. Par la même occasion, 200 vêtements ont été recueillis pour être donnés à la Croix-Rouge.

Bruz reportages

Sport

Du golf à tous les âges

Pas moins de 500 membres s'exercent tout au long de l'année sur les 72 Ha du golf de Cicé-Blossac à Bruz. Parmi eux, 87 enfants de 4 à 17 ans pratiquent ce sport. « *Nous proposons des cours adaptés à l'âge de l'enfant et à son niveau technique allant de l'apprentissage à la compétition* » précise Jean-Hubert Ondet, responsable de l'enseignement. Les premiers pas des jeunes élèves se font au sein du « baby golf » à raison d'une séance d'1h par semaine découpée en 4 séquences de 10 à 15 min.

Se repérer dans l'espace, l'équilibre, le lancer et la précision sont abordés en premier par le jeu. Viendront ensuite au fur et à mesure de l'apprentissage l'alignement et la position du corps. « *Le golf peut contribuer au développement de la motricité des jeunes enfants et de leur capacité de concentration. C'est un sport qui véhicule des valeurs positives telles que la persévérance, le respect des autres et de la nature* », les joueurs évoluant dans un cadre privilégié où il n'est pas rare de les voir s'arrêter au détour du lac pour observer la flore et la faune.

« *Malgré ce que l'on pense, il est faux de penser qu'il s'agit d'un sport individuel. On inculque la notion de collectif et d'entraide, un joueur plus expérimenté pourra en conseiller un autre. Sur les compétitions on représente le club, les participants forment un tout et avancent ensemble* ». Désireux de casser les préjugés sur ce sport, l'entraîneur invite les curieux à participer aux séances d'initiations. Une proposition que l'école



de la Providence a su saisir « *durant un mois nous allons faire découvrir le golf à une soixantaine d'élèves de CM2, à raison de 4 séances d'1h30. C'est gratuit et nous leur prêtons le matériel. Le golf est un sport ouvert à tous, il peut se pratiquer dès le plus jeune âge (4-5 ans) et jusqu'à un âge avancé.* » Le record à Bruz ? Un homme de 106 ans !

Golf de Cicé-Blossac, avenue de la Chaise à Bruz, 02 99 52 79 79. www.jouer.golf/cice-blossac
Initiations gratuites, sur inscription : les mercredis, 15h-16h (enfants de 4 à 17 ans), les dimanches, 15h-16h30 (adultes).

Escalade

Le championnat départemental d'escalade fait étape à Bruz



Chaque année, le Comité d'Ille-et-Vilaine de la Fédération Française Montagne et Escalade organise un championnat départemental à destination de ses licenciés et une coupe accessible aux plus jeunes d'entre eux. Pour 2019, le Comité adopte la formule du combiné en y intégrant des épreuves de vitesse et de bloc. « *L'objectif est de leur faire découvrir la compétition dans un esprit de convivialité et d'amusement. L'escalade est un sport d'initiative qui permet de développer la confiance en soi* » explique Frédéric Guérin, membre du comité directeur de l'association bruquoise Heidi Escalade.

Rejoignant ainsi la formule retenue par l'Olympisme, ces compétitions se déroulent en 3 temps : le bloc, la vitesse et la difficulté. C'est cette dernière étape qui se déroulera à Bruz, avec des compétiteurs évoluant sur le mur d'escalade communal à plus de 8 m de haut, et dont la sécurité est assurée par un partenaire au moyen d'une corde. « *Stratégie, dépassement de soi, mental, technicité et surtout spectacle seront les ingrédients de ce rendez-vous.* » Séduit par ce sport ou tout simplement curieux ? Rendez-vous les 2 et 3 mars.

Samedi 2 et dimanche 3 mars, Salle Chantal Mauduit rue Pierre de Coubertin à Bruz. Ouvert au public. www.heidiescalade.fr
Buvette tenue par les étudiants de l'Institut d'Ostéopathie.
Les fonds récoltés iront à un projet humanitaire en Thaïlande.

Bruz reportages

Culture

Le Grand Logis accueille les Prizioù 2019

Les prix de l'avenir de la langue bretonne seront décernés le 1^{er} mars à Bruz, après que le jury ait dressé la liste des nommés le 12 janvier dernier. Réservez vos places pour la cérémonie ou suivez la retransmission en direct sur le site de France 3 Bretagne.



Organisés par France 3 Bretagne et l'Office Public de la Langue Bretonne, les Prizioù - les prix en breton - mettent en lumière les créations en langue bretonne qui ont marqué l'année. Associations, individus, entreprises ou institutions peuvent se voir décerner un prix dans une des différentes catégories en lice : livre de fiction, collectivité, audiovisuel, association, entreprise, disque chanté en breton et brittophone de l'année.

En 2012, la ville de Bruz s'est vue honorer d'un prix pour son engagement en faveur de la langue et de la culture bretonne. Rappelons-le, la collectivité est signataire de la charte Ya d'ar brezhoneg et organise depuis maintenant 4 ans, la fête de la Bretagne. Un événement devenu incontournable pour les Bruzois. La somme de 500 € avait été remise à la ville, lors des récompenses, montant qui a contribué à l'achat d'ouvrages en langue bretonne pour la médiathèque et des jeux, eux aussi en breton. La cérémonie sera précédée d'un concert du groupe Ebel Elektrik. Retrouvez les nommés de cette année et les lauréats 2018 sur le site de France 3 Bretagne.

Vendredi 1^{er} mars, 19h, Grand Logis à Bruz.
Gratuit sur réservation au 02 99 01 78 68
ou communication-ftv-bretagne@francetv.fr.

Diffusions :

Le 1^{er} mars dès 19.00 sur bretagne.france3.fr
Le 2 mars à 10h45 sur France 3 Bretagne et à 14h sur France Bleu Breizh Izel et France Bleu Armorique.

Le mot du Maire



Auguste Louapre

Maire de Bruz

La cérémonie des Prizioù se déroulera donc à Bruz cette année, France 3 et L'Office Public de la Langue Bretonne, s'en partageant l'organisation.

Rendez-vous est donc pris pour le 1^{er} mars à 19h au Grand Logis.

Le choix de notre ville nous ravit, c'est un focus valorisant pour Bruz qui peut s'enorgueillir d'abriter un certain nombre d'événements ou d'actions dédiées à la culture bretonne. Il est inutile de rappeler que nous accueillons environ 120 élèves en langue bretonne à l'école Jacques Prévert. Nous avons par ailleurs institutionnalisé la « Gouel Breizh », Bruz étant labellisée territoire en fête. D'autres événements produisant des artistes bretons sont régulièrement proposés. La Ville a également signé la charte Ya d'ar brezhoneg et s'est engagée à gravir les échelons inscrits dans cette convention. Certains trouveront que les choses n'avancent pas assez vite et que d'autres engagements pourraient être envisagés. Notre souhait est de faire évoluer le niveau de labellisation dans le cadre d'une gestion financière maîtrisée.

La volonté de progresser est réelle et elle se traduira par la mise en étude de projets nouveaux. En attendant « Bienvenue aux Prizioù ».

Bruz reportages

Exposition

5 escales au fil de l'art

C'est une technique plutôt originale que vous pourrez découvrir au travers des créations de Jean-Jacques Vigoureux. Artisan de la fibre de soie, le peintre réalise d'étonnantes toiles à partir d'oeuvres de la nature : les toiles d'araignées !

Récoltées soigneusement dans la nature au cours de ses balades, la méthode peut se révéler laborieuse « *Je récupère les toiles les unes après les autres sur un support encollé préalablement. Ce geste, il me faudra le renouveler de nombreuses fois pour atteindre le résultat attendu. 500 à 600 toiles sont nécessaires pour une peinture de 15 cm x 15 cm. Entre temps il me faut jouer de la pince à épiler pour retirer les insectes ou les poussières apportées par le vent* ». Patience et dextérité sont donc requises.

Après la récolte, l'artiste compose ses tableaux en jouant avec les formes et mouvements que lui inspirent les toiles. Un minutieux travail de peinture va progressivement saturer le support et lui donner une texture suffisamment rigide pour constituer un tableau. Avec de délicats pinceaux de quelques poils seulement, Jean-Jacques souligne, corrige, voire amplifie les mouvements naturels suggérés par les fils tissés par les araignées pour faire apparaître sa propre création.

Découvrez ces supports uniques durant l'exposition proposée. Celle-ci se fera en 5 escales composées de 4 thématiques : Passons par la ville, Embarquement immédiat, Arrivée sur Venise, Mystère à l'Opéra ; et d'une présentation des œuvres de 15 jeunes de l'atelier d'arts plastiques de Bruz, animé par le peintre. Agés de 13 à 17 ans, les adolescents ont travaillé durant 2 mois, à partir de laque japonaise,



sur le thème de l'araignée en continuité des œuvres de l'artiste. Intitulée « Je n'ai plus peur des araignées », cette série fait référence au livre co-écrit par Christine Rollard, biologiste et arachnologue, rencontrée au cours des recherches du peintre. La scientifique animera une conférence « Rencontre soyeuse autour des araignées » pour compléter ce tableau.

Exposition du samedi 16 au dimanche 31 mars, 15h-19h du mercredi au dimanche, salle Gauguin au Grand Logis. Conférence, vendredi 29 mars au Grand Logis, 18h30. Gratuit, ouvert à tous.

Solidarité

Donnez en marchant



Faire un don au profit d'associations caritatives en participant à une marche ? Et pourquoi pas ! Entre amis, en famille ou avec vos collègues, venez prendre le départ d'un parcours de 10 km en direction de Chartres-de-Bretagne et des fours à chaux de la Lormandière. Le rendez-vous est donné à 9h30 au centre équestre Fénicat pour un café d'accueil avant un départ à 10h. À mi-parcours un ravitaillement en toute convivialité est proposé aux participants avec un retour prévu pour 12h.

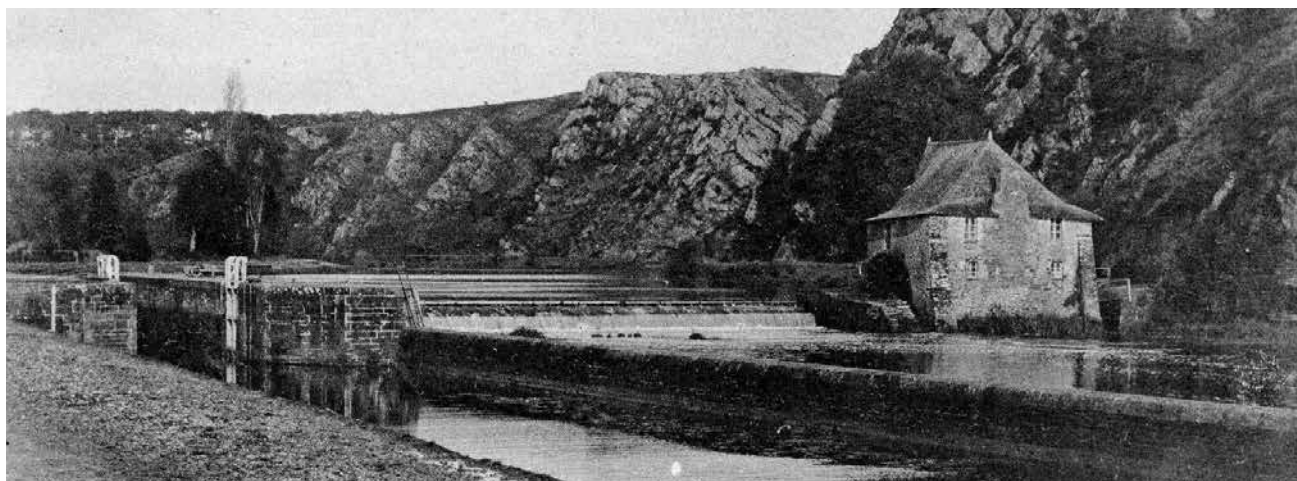
Une participation de 5 € est demandée à chaque marcheur, somme qui sera abondée de 5 € par la Caisse locale du Crédit Agricole, partenaire de l'événement. Les gains seront reversés à deux associations locales. L'an dernier 300 € avaient ainsi été collectés, pour un total de 600 € reversé au profit de l'association des diabétiques d'Ille-et-Vilaine et de la Music Box qui propose des animations musicales dans les EHPAD et maisons de retraite.

Dimanche 24 mars, centre équestre de Fénicat, 9h30 pour un départ à 10h. Inscription sur place : 5 €.

Reportage

Soutenez la rénovation du moulin du Boël

Dans le cadre de la mission « Patrimoine en péril », confiée à Stéphane Bern par le président de la République en 2017, 270 sites en péril ont été identifiés parmi lesquels figurent le moulin du Boël.



Un peu d'histoire

Revenons quelques années en arrière, en 1652. À la demande de Messire de Marboeuf, seigneur de Laillé et conseiller du roi Louis XIV, un moulin est construit sur l'un des sites les plus pittoresques de la Vallée de la Vilaine. Réalisé en pierres de schiste violet, issues des carrières voisines, il est bâti sur le fleuve même de la Vilaine et revêt la forme d'une proue de navire fendant le courant, très fort à cet endroit. Le moulin est avant tout une source de revenus, sujets et vassaux ayant l'obligation de l'utiliser pour moudre leur froment et leur seigle. Agé de presque 400 ans, le moulin du Boël servira régulièrement jusqu'en 1914, puis de façon épisodique par la suite.

En 1962, une violente tempête le détruit en partie et arrache ce qu'il reste de la toiture. Livré aux intempéries, le moulin est promis à la destruction. En 1963, un jeune Bruzois, passionné de patrimoine se manifeste. Sous le charme de l'édifice, Jean-Yves Connen propose à la municipalité d'entreprendre la restauration du vieux moulin, sous réserve qu'il soit racheté par la commune et demeure un bien public. L'association des Amis du Boël voit alors le jour et un vaste chantier démarre. Les travaux s'étendront jusqu'en 1972 dans le cadre de chantiers de jeunes volontaires « À l'époque j'étais animateur et j'avais l'habitude d'encadrer ce genre de mission de restauration. Au vu de l'état de la bâtisse, nous pensions mettre des dizaines d'années avant d'obtenir un résultat. C'était sans compter sur l'engouement que le projet a suscité. Chaque matin, une quinzaine de jeunes bénévoles de 15 à 18 ans venus de tous les coins de la France et même de l'étranger se mettaient à la tâche ». La restauration des murs s'achève en trois ans. Seule la toiture est refaite, par un professionnel, quelques années plus tard, le temps « de trouver les fonds nécessaires ».

En 1970, le moulin réouvre au public et fonctionne alors comme un centre de loisirs : on peut y louer barques et pédalos, des soirées spectacles y sont organisées ainsi que des expositions d'artisans. Malheureusement cette deuxième vie ne sera que trop courte. Soumis aux intempéries et aux crues de la rivière le moulin est périodiquement envahi par les eaux, ce qui met fin à ces activités. Au fil du temps la structure de la bâtisse se fragilise. Aujourd'hui elle est mise en péril.

Vers une 3^{ème} vie

À l'annonce du lancement de la mission « Patrimoine en péril » la municipalité se saisit de cette opportunité et y inscrit son moulin, monument emblématique de la ville de Bruz. Ce dernier se voit alors retenu par la Fondation du Patrimoine et bénéficiera, comme les 269 autres sites identifiés, d'une partie des gains récoltés lors de la loterie nationale organisée par la Française des jeux et Stéphane Bern dans ce cadre. Au vu de l'ampleur du chantier, un appel aux dons est également lancé. Habitants, visiteurs, entreprises, passionnés ou amoureux du patrimoine, vous pouvez tous y participer ! Les gains récoltés seront abondés par la municipalité et permettront d'entreprendre la rénovation des parties endommagées par les intempéries : restauration des joints de maçonnerie, remplacement de pierres et menuiseries extérieures en bois, révision de la toiture en ardoises naturelles, mais aussi sécurisation de l'accès. Afin de rendre toute sa splendeur au moulin, il sera également étudié la faisabilité de remplacer les roues à aubes qui avaient été démontées en 1936.

Participez à la conservation de ce témoin du passé sur www.fondation-patrimoine.org/82596



Le mot du Maire



Auguste Louapre
Maire de Bruz

« L'opération de sauvegarde du patrimoine lancée par le gouvernement nous a offert une belle opportunité pour la restauration de ce joyau Bruzais. L'apport de fonds rend possible une restauration que nous aurions dû

différer. L'appel que nous avons lancé pour la souscription populaire et auprès de mécènes potentiels devrait nous permettre de réduire encore la contribution communale. Les discussions sont en cours. Restauré, le moulin du Boël sera une contribution de notre part à l'enrichissement du programme « vallée de Vilaine » porté conjointement par la Métropole et les communes. »



SOUTENEZ LA RESTAURATION DU MOULIN DU BOËL

**À PARTIR
DE 1 €**

Invitation
à l'inauguration

**À PARTIR
DE 101 €**

Invitation
à une visite de chantier

500 € ET +

Nom inscrit
sur une plaque apposée
sur le moulin

COMMENT FAIRE ?

Par chèque, complétez le bon de souscription disponible en mairie et dans les commerces bruzois et envoyez-le à la Fondation du patrimoine, accompagné de votre règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine Moulin du Boël.

Par internet, à partir de mars, faites votre don en ligne sur www.fondation-patrimoine.org/82596

VOS DONS SONT DÉDUCTIBLES

> de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

> de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du montant du don dans la limite de 50 000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €.

> de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Actualités

Enfance-jeunesse

2^{ème} session des ateliers cuisine intergénérationnels

C'est dans une ambiance conviviale et décontractée que les 10 binômes enfants-adultes ont coupé, haché, épluché, émincé, pétris... bref ont cuisiné, lors d'un atelier de 3 jours organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). « *On voulait proposer une activité qui puissent rassembler tous les âges. La cuisine est une chose que l'on peut partager avec tout le monde* » explique Guillaume membre du CMJ.

Entrée, plat et dessert, le menu est composé à l'avance et les produits qui le composent, majoritairement bio et locaux, sont tous de saison. « *On découvre de nouvelles recettes, on goûte, on passe un bon moment et on rencontre d'autres personnes* » apprécie Laurence, maman de Lauriane la cadette de l'atelier. Participant déjà à des ateliers cuisine, Kaoutar a toute de suite été séduite par l'idée « *de partager ce moment avec ma fille* ».

Les enfants sont accompagnés par un adulte. Pour cette première, ce sont essentiellement des duos parents-enfants « *mais vous pouvez venir avec votre grand frère, vos grands-parents, un voisin, c'est comme vous voulez* » tiens à préciser Guillaume. C'est le cas de Zoé, 12 ans, qui est venu avec Josselyne sa voisine « *ses parents travaillent et ne pouvaient pas se libérer, comme on est proche, Zoé m'a proposée de l'accompagner* ».



Envie de participer ? Inscrivez-vous à la 2^{ème} session qui se déroulera pendant les vacances du printemps.

Gratuit, dès 8 ans. Ateliers du mardi 9 au jeudi 11 avril, de 10h à 15h, à l'Escale au Vert-Buisson. Inscriptions du 25 mars au 4 avril : 02 99 05 44 61 ou cmj@ville-bruz.fr (places limitées à 10 binômes).

J'imagine Bruz 2030

Et si j'étais architecte... à Bruz ?



Dans le cadre du projet de concertation « J'imagine Bruz 2030 », un 1^{er} atelier participatif s'est tenu fin janvier durant lequel les Bruzois ont été invité à endosser le rôle d'un architecte. Ensemble ils ont construit leur vision de la ville idéale à partir d'un nombre de logements donné. C'est à partir des scénarios ainsi dessinés que vous êtes conviés à poursuivre cette réflexion à l'échelle de la ville lors du 2^{ème} atelier, le samedi 2 mars.

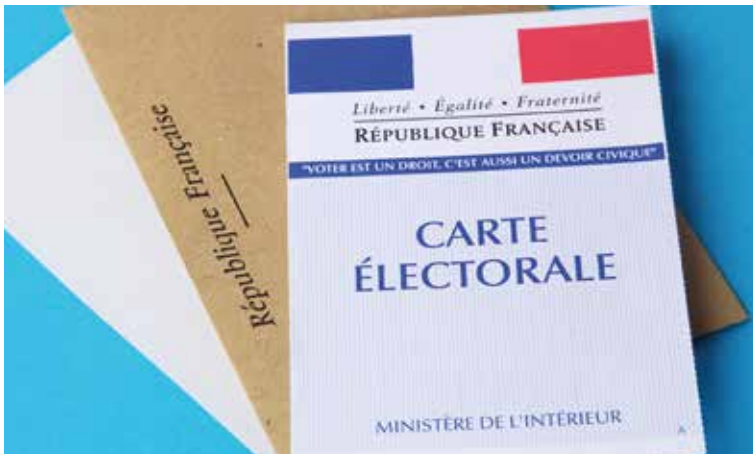
Le samedi 30 mars aura lieu la dernière rencontre qui consistera en une balade architecturale dans Bruz. Le parcours sera dessiné par les participants lors de l'atelier 2. Il n'est pas nécessaire d'avoir participé au 1^{er} atelier pour s'inscrire aux suivants. Continuez également à faire part de votre vision de Bruz à l'horizon 2030 sur le site Internet de la ville et réagissez aux propositions reçues.

Samedi 2 mars, 10h-12h, Maison des Associations. Gratuit, ouvert à tous. Inscription obligatoire (places limitées) : 02 99 05 44 34 ou sur www.ville-bruz.fr

Actualités

Élections européennes

Êtes-vous prêts pour voter ?



Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen. 751 députés européens de 28 États membres seront ainsi élus pour siéger au Parlement « de Strasbourg » et représenteront, pour les 5 années à venir, 512.6 millions d'habitants.

Pour voter et élire vos représentants

En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai. Pour y participer, il faut avoir 18 ans ou devenir majeur avant le samedi 25 mai 2019 et être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 mars pour effectuer cette démarche auprès de la mairie ou directement en ligne sur le site internet www.ville-bruz.fr. Dans le cadre d'un déménagement, y compris de Bruz à Bruz, il vous faut renouveler votre inscription sur les listes. Pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans depuis le 1er mars 2018, l'inscription est en principe automatique si le recensement citoyen a bien été effectué à 16 ans dans la commune.

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale à leur domicile avant les élections. Si elle n'a pas pu être remise par voie postale, elle sera tenue à votre disposition le jour du scrutin dans votre bureau de vote. Elle vous permet de connaître l'adresse et le n° de votre bureau de vote ainsi que votre n° d'électeur. Elle n'est pas obligatoire pour voter, seule une pièce d'identité est exigée.

Ainsi lors du vote, il vous faudra présenter au choix : votre carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), votre passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), votre permis de conduire en cours de validité ou encore votre carte vitale avec photographie. (La liste complète est disponible sur service-public.fr).

Attention si vous ne disposez que d'un titre d'identité plus ancien, pensez dès à présent à effectuer les démarches pour le renouveler. Le nouvel arrêté fixant les titres autorisés datant du 16 novembre 2018, une souplesse sera observée.

Pour toutes informations vous pouvez contacter la mairie au 02 99 05 86 86. Vous pouvez aussi effectuer vos démarches en ligne sur www.ville-bruz.fr

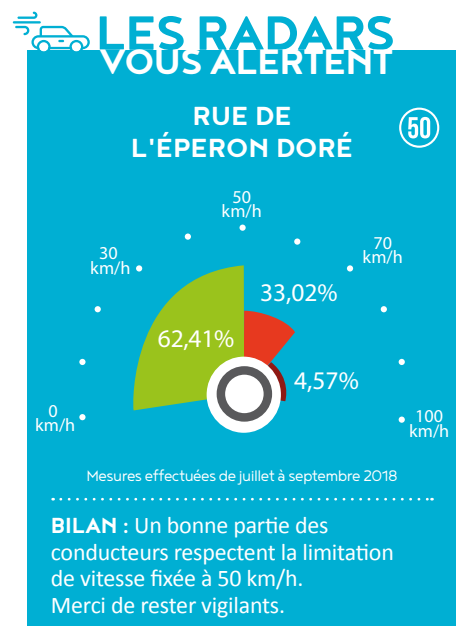
DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : INSCRIVEZ-VOUS POUR LES VACANCES D'AVRIL



Les chantiers argent de poche reprennent au Printemps, durant les vacances scolaires, du 8 au 19 avril. Organisé et indemnisé par la ville à hauteur de 15 € par demi-journée, le dispositif propose aux jeunes Bruzois de participer à des missions de proximité : nettoyage, rangement, accueil, petits entretiens... les missions sont variées et changent à chaque session. 65 jeunes y ont participé en 2018.

Pour postuler il suffit d'habiter à Bruz et d'être âgés de 16 à 17 ans révolus.

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison des Jeunes 10 Avenue du Général de Gaulle à Bruz. 02 99 05 30 63 - 06 82 36 98 47



COUPS DE CŒUR DES LIBRAIRES



LA CABANE À LIRE

16 place Marcel Pagnol - 35170 Bruz
Tél. 02 23 50 35 85



PAGE 5

5 place de Bretagne - 35170 Bruz
Tél. 02 99 52 67 40

Chaque mois, les librairies bruzoises nous présentent leurs coups de cœur. Découvrez la sélection de mars.

LA CABANE À LIRE

« Le repaire »

À l'école, il y a un trou derrière le gymnase. Les enfants trouvent que c'est un merveilleux endroit pour jouer, mieux que la cour de récréation avec son toboggan et ses balançoires insipides. Ils y inventent des histoires à n'en plus finir. Les adultes, eux, craignent les accidents, alors vont-ils décider de combler « Le Trou » ? Un album doux, aux couleurs passées, dominées par le gris, qui questionne sur la perception différente du monde que peuvent avoir les enfants et les adultes. À partir de 5 ans.

Emma Adbage - Éditions Cambourakis - 14 €

« Petite pousse »

« Je suis ... », une petite graine qui raconte sa propre histoire à la première personne tandis qu'elle pousse à l'abri, dans le ventre de sa maman. Un texte simple qui nous fait partager aussi bien les sensations de cette petite pousse que les joies, les craintes, les doutes et les attentes des futurs parents. Des illustrations tout en rondeur, jouant sur 3 couleurs dominantes : bleu, orange et jaune.

Un album à offrir à de futurs parents ou à partager avec un futur grand frère ou grande sœur pour bien préparer une naissance. À partir de 2 ans.

Sandra Le Guen et Popy Matigot - Éditions Sarbacane - 17,50 €

PAGE 5

« Battements de cœur »

Tout oppose Anna et Paul. Leurs dissemblances sont tellement nombreuses, leur rencontre tellement ratée... Qui pourrait les imaginer ensemble ? Mais l'amour ne s'embarrasse pas de logique et l'union de ces deux solitaires sera passionnée et flamboyante ! Attention cependant... Un amour aussi intense et immense ne peut être qu'un colosse aux pieds d'argile...

Cécile Pivot est une amoureuse des mots, comme son père, et ça se sent ! Voilà un premier roman sans fausse note !

Cécile Pivot - Éditions Calmann Lévy - 17.90 €

« Un certain Paul Darrigrand »

Après les années lycée de son émouvant « Arrête avec tes mensonges », nous retrouvons Philippe Besson en 1988, dans sa région natale à Bordeaux, pour terminer ses études. Il y rencontre alors un certain Paul Darrigrand, étudiant un peu plus âgé que lui... Une nouvelle plongée au cœur de l'intime, magnifique et bouleversante. L'écriture très photographique et pleine d'émotions, en fait un roman poignant mêlant maladie et mort mais surtout Amour et Vie !

Philippe Besson - Éditions Julliard - 19 €

LA MÉDIATHÈQUE

Apéro BD : des bulles à partager

Nous sommes toujours aussi amateurs de "bulles" à la médiathèque. Les bibliothécaires vous proposent le premier rendez-vous BD de l'année pour présenter les meilleurs titres des derniers mois. Chacun peut compléter la sélection en présentant son coup de cœur. échanges autour d'un verre, un zeste d'humour, une bonne dose de convivialité... Soyez les bienvenus !

Mardi 26 mars à 19h au Bar du Grand Logis. Réservation au 02 99 05 30 60 ou sur notre site.

Rencontre-dédicace avec Véronique Delamarre-Bellego, auteure jeunesse

« *Écris ton roman* », c'est ce que proposera Véronique Delamarre-Bellego, lauréate du prix chronos 2018, à deux classes de CM2 des groupes scolaires privé et public du Vert Buisson du lundi 11 mars au vendredi 15 mars. L'occasion pour eux de découvrir les différents genres littéraires et de s'essayer à l'écriture et à l'illustration. Le 13 mars, rencontrez cette auteure à l'occasion de la sortie de son dernier roman *Cœur de pirate*, tome 2 de la série *Rue des tempêtes* paru chez Slalom.

Mercredi 13 mars, 17h30, rez de chaussée de la médiathèque, gratuit.

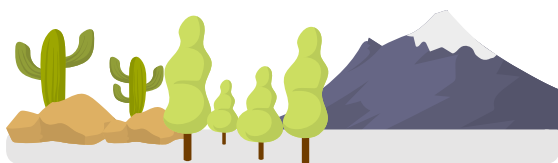
Les classiques, c'est fantastique ! De la campagne à la ville, parcourons la littérature du XIX^e

Des comédiens amateurs de la JA nous offrent une lecture théâtralisée de textes romanesques et poétiques de Flaubert, Maupassant, Hugo, Baudelaire et bien d'autres. Ces écrits sur la rencontre entre deux mondes - campagne et ville - nous parlent toujours aujourd'hui, de quelque génération que nous soyons. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte ! À compléter par le choix de livres mis en avant dans la médiathèque et dans la Médiabox.

Samedi 23 mars, de 11h45 à 12h30, Bar du Grand Logis, gratuit.

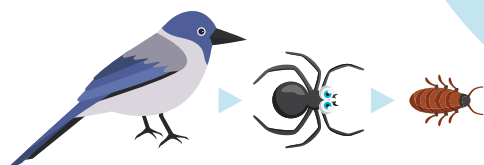
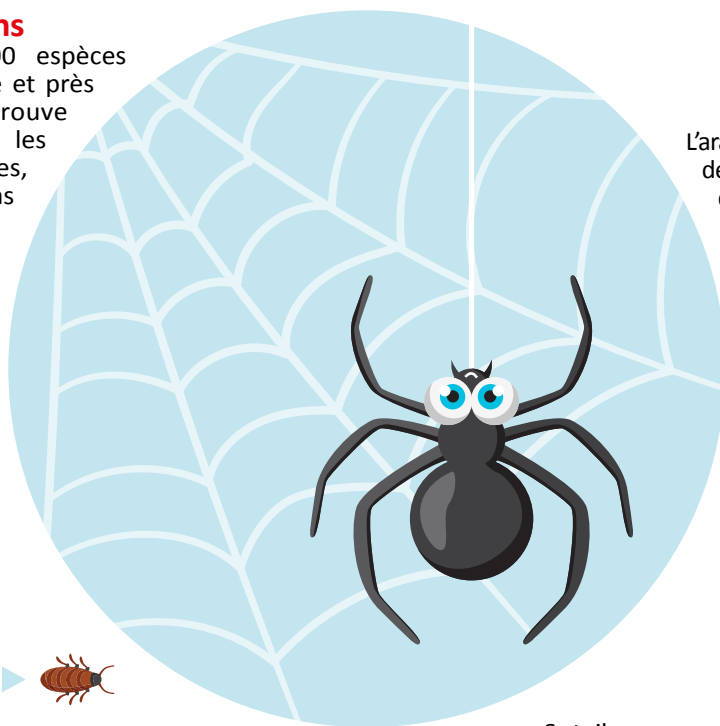
LES ARAIGNÉES : MÊME PAS PEUR !

Chaque mois Bruz Mag t'invite à te pencher sur ce qui se passe dans ta ville. En mars, une exposition de peinture et une conférence t'inviteront à découvrir l'univers des araignées. Souvent craintes ou mal-aimées, elles sont victimes de préjugés. Savais-tu qu'elles sont utiles pour l'équilibre de la nature et qu'elles existaient déjà à l'époque des dinosaures ?



Des bêtes tout terrains

Il existe plus de 42 000 espèces d'araignées dans le monde et près de 1 600 en France. On en trouve presque partout : dans les forêts, les déserts, les plaines, les montagnes, les toundras et même dans l'eau douce ! Elles peuvent mesurer de 0.5 mm à 30 cm. Certains ont même un drôle de nom : araignée crabe, araignée banane, goliath...



Un insecticide naturel

L'araignée se nourrit surtout d'insectes : pucerons, moustiques, cafards, blattes.... Elle fait aussi partie de la chaîne alimentaire puisqu'elle est à son tour mangée par d'autres animaux comme les oiseaux, les hérissons, les musaraignes, etc. Dans certains pays, elle est même un met savoureux, grillée ou frite !

Pars à leur découverte

Ces petites bêtes arpentent notre planète depuis plus de 390 millions d'années et étaient déjà présentes à l'ère des dinosaures. Pars à la chasse à l'araignée, dehors ou dans ta maison, prends le temps de l'observer et de découvrir l'architecture de sa toile. **Du 16 au 31 mars**, viens admirer l'exposition de peintures sur

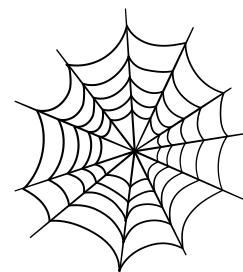


le sujet à l'espace Gauguin au Grand Logis, il y en a même constituées de toiles d'araignées ! Retrouve toutes les informations page 7. Tu peux aussi te rendre à la médiathèque pour tout savoir sur ces créatures, des albums documentaires y sont disponibles.



Arachno-quoi ?

L'arachnophobie est la peur panique des araignées. Selon les personnes qui en sont sujettes, elle peut se déclencher en présence d'une araignée ou à la simple vue d'une image ou de l'évocation de son nom. Inutile de se moquer, c'est une réaction impossible à contrôler mais pas irréversible.



Une tisseuse hors pair

Sa toile se compose de fils de soie qu'elle génère à partir de ses glandes. Très élastique, elle est aussi très résistante, autant qu'un fil d'acier de même taille. C'est pourquoi on réfléchit à l'utiliser pour la confection de gilets pare-balles ou de câbles de suspension pour les ponts suspendus ou les parachutes. Elle pourrait aussi être utilisée comme points de sutures en médecine.

En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2012, cet espace est réservé à l'expression de la majorité et de la minorité du conseil municipal.

Bruz innovante et solidaire - Minorité

CADEAUX ET PAGNOLADES

Au sujet du dossier de l'aménagement par Bouygues de la place Pagnol, le Maire ressasse et tente de faire croire que notre équipe aurait à l'époque fait un « cadeau » à Cinéville.

Rappelons les faits : Fin 2012, pour répondre à notre volonté de redynamiser le centre-ville, nous lançons une consultation dont le cahier des charges précisait : « La ville lance un appel à projet pour l'aménagement de la place Pagnol par une opération mixte devant accueillir un cinéma de six salles environ, du logement, des commerces et des bureaux ».

Chaque candidat devait définir « un bilan financier synthétique permettant de juger de l'équilibre de l'opération » et négocier directement avec Cinéville la configuration future du cinéma et son prix de revente. La ville n'est pas intervenue dans ces arrangements commerciaux entre entreprises. C'est Bouygues

qui a été retenu pour lancer le programme et qui a signé une convention avec Cinéville.

Dès sa prise de fonction en 2014, A. Louapre a fait modifier la nature du projet alors qu'il avait déjà été attribué (au passage, le procédé nous paraît assez litigieux). Une chance que les candidats déboutés sur le projet initial n'aient pas porté l'affaire devant la justice !

Pour Bouygues, plus de cinéma à construire, mais à la place 72 logements supplémentaires, quelques commerces et la Halle. Soit un chiffre d'affaires supplémentaire pour l'opérateur d'au moins 13 millions d'euros.

Donc, si cadeau il y a eu, c'est bien dans les poches de Bouygues qu'il est arrivé (Merci Monsieur le Maire !) et en plus, la ville a dû déboursier pour l'aménagement de la Halle Pagnol.

<http://bruz-innovante-et-solidaire.over-blog.com/> et aussi sur Facebook

Bruz active et entreprenante - Majorité

MISE AU POINT

La minorité suggérant que nous aurions favorisé, indûment, la société Bouygues, le caractère diffamatoire de son écrit est patent, tant pour notre équipe que pour le prestataire et susceptible d'être porté devant la justice. Pour cette raison nous apportons sans tarder les précisions suivantes à partir des données contenues dans ce dossier.

Projet Pagnol : équipe précédente 2013
(Produits / part foncière)

Accession libre : 673 000 €
Résidence intergénérationnelle : 390 000 €
Logements sociaux (PLUS) : 344 000 €
Commerces/bureaux : 576 000 €
Cinéma : -685 080 €
Prix de cession de la place Pagnol : 1 297 920 €

Projet Pagnol : majorité actuelle 2014
(Produits / part foncière)

Accession libre (ilot sud + ilot Nord) : 966 885 €
Résidence intergénérationnelle : 429 710 €
Logements sociaux (PLUS ilot sud) : 364 425 €
Commerces/bureaux : 296 200 €
Logements sociaux (PLUS ilot nord) : 296 700 €
Prix de cession de la place Pagnol : 2 353 920 €

Le gain net en recettes pour la commune est donc de 1 056 000 €. Telle est la réalité des chiffres.

À l'examen du dossier, il apparaît que « le prix du terrain proposé et négocié avec la précédente municipalité intégrait bien une charge foncière négative impactant le prix du foncier sur le cinéma initialement projeté, le prix d'acquisition fixé par Cinéville étant nettement inférieur au prix de revient ». Ceci se faisait au détriment de la commune. Les Bruzois et Bruzoises apprécieront.

Journée découverte de l'escalade au profit de l'AFA Crohn RCH France

SPORT & SOLIDARITÉ



Heidi escalade organise une journée d'initiation, ouverte à tous et dès 5 ans, au profit de l'Association François Aupetit. L'entrée est libre, la participation se fait sur la base d'un don libre. L'ensemble des fonds récoltés seront ensuite reversés à l'association.

L'AFA se consacre au soutien des malades et à la recherche sur les Maladies Inflammatoires Chroniques Intestinales (MICI) dont les principales sont la maladie de Crohn et la recto-colite hémorragique et qui concernent aujourd'hui plus de 200 000 malades en France, enfants, jeunes et adultes.

Dimanche 24 mars, Salle Mauduit au COSEC de Bruz, 9h30-16h30.

Plus d'infos sur l'association : www.afa.asso.fr
Participation sur la base d'un don libre.

Bretagne & Diversité

EXPOSITION



De la fête aux langues, en passant par les paysages et la gastronomie, cette exposition trilingue (français, breton, gallo) se veut tout en images et en sons et vous invite à vous interroger, à travers vos sens en éveil, sur la richesse d'un monde pluriel. Proposée par l'association Bretagne Culture Diversité, dans le cadre du festival Sevenadur.

Jusqu'au vendredi 15 mars. Horaires d'ouverture de la mairie. Gratuit.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES - Décembre : 28/12 Oscar GARDIZE - 30/12 Timéo VANNET - **Janvier :** 5/01 Manoa POTIER

MARIAGE - Janvier : 26/01 Rosa de Assunção MANUEL et Silvino SACRAMENTO ZITA

DÉCÈS - Janvier : 13/01 René BOISSEL - 14/01 Augustine HUET veuve LAURENT - 25/01 Yvonne LECHAUX épouse CHOUCOUNOFF - 28/01 Louis SOURDIN

J'IMAGINE BRUZ 2030

Atelier n° 2 « Et si j'étais architecte... à Bruz »

SAMEDI 2 MARS

Ville de Bruz, Maison des Associations, 10h.

Championnat départemental d'escalade

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MARS

Heidi Escalade, Salle Chantal Mauduit, 8h-17h30.

Repas des aînés

DIMANCHE 3 MARS

CCAS de Bruz, Espace Vau Gaillard, 12h.

CONFÉRENCE

Travail, entre bien-être et mal-être, une situation sous-tension, un avenir incertain

MARDI 5 MARS

Université du Temps Libre, Maison des Association, 14h.

Stage de Breton

SAMEDI 9 MARS

Div Yezh Bruz, Maison des Association, 9h-17h.

Espace de gratuité

SAMEDI 9 MARS

Bruz Citoyenneté, Maison des Associations, 14h30-16h30.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Zorghol 707

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 MARS, 20H

DIMANCHE 10 MARS, 16H

Les Compagnons du Vau Gaillard, Espace Vau Gaillard.

CONFÉRENCE

Minutes d'IO-Rennes

JEUDI 14 MARS

Institut d'Ostéopathie de Rennes, Campus de Ker Lann, 19h.

EXPOSITION

Les 5 escalas

DU SAMEDI 16 AU DIMANCHE 31 MARS

Jean-Jacques Vigoureux, Salle Gauguin Grand Logis, 15h-19h du mercredi au dimanche.

Vide grenier

DIMANCHE 17 MARS

L'enfant à Bord, Espace Vau Gaillard, 9h-18h.

Loto

VENDREDI 22 MARS

ALB Section Basket, Espace Vau Gaillard, 20h30.

Marche solidaire

DIMANCHE 24 MARS

Caisse locale de Bruz, à Fénicat, 9h30. Départ 10h.

Trophée de France

DIMANCHE 24 MARS

Rennes modélisme Naval, étang de la Bodrais, 9h-18h.

Braderie puériculture

DIMANCHE 24 MARS

APE Champ Prévert, Espace Vau Gaillard, 9h-13h.

CONFÉRENCE

De Nantes au Mont-Saint-Michel : les côtes bretonnes à pied

MARDI 26 MARS

Université du Temps Libre, Maison des Association, 14h.

CONFÉRENCE

Rencontre soyeuse autour des araignées

VENDREDI 29 MARS

Christine Rollard, Grand Logis, 18h30.

J'IMAGINE BRUZ 2030

Atelier n°3 - Balade architecturale

SAMEDI 30 MARS

Ville de Bruz, lieux de rendez-vous restant à déterminer, 10h.



LA CUISINE - Crédit : Christian Jaeger



PARALLÈLES - Crédit : Seb Dechatre



SOMOS - Crédit : Sylvain Frappat



VENISE N'EST PAS EN ITALIE - Crédit : Svend Andersen

LE GRAND LOGIS

★ LA CUISINE de Maboul Distorsion CIRQUE

À partir de 5 ans.

Spectacle rythmé et essentiellement visuel, *La Cuisine* revisite le rapport classique du duo de clowns le tout traité de façon ostensiblement burlesque.

De coups de fouet en coups de couteau, une recette de cuisine a priori anodine va faire monter la sauce : la moutarde leur monte au nez, et la situation tourne au vinaigre...

Dimanche 3 mars, à 16h30, Le Grand Logis.

★ PARALLÈLES de la Cie X-Press DANSE

DANSE

À partir de 10 ans.

Abderzak Houmi, s'est donné une aire de jeu bien définie. C'est dans cet espace géométrique que deux lignes naissent, se dressent, se rapprochent, se mêlent jusqu'à se dupliquer, elles se « parallèlisent ». Les danseuses jouent une partition d'une précision et d'une rapidité parfois étourdissantes sans pour autant s'abstraire d'une approche sensible, intime et fragile, comme un souffle.

Jeudi 14 mars, à 20h30, Le Grand Logis.

★ SOMOS de la Cie El Nucleo CIRQUE ABROBATIQUE

À partir de 8 ans.

« Nous sommes », dit le titre du spectacle. Nous sommes ensemble et nous sommes individuellement. Les six acrobates se sont imprégnés de textes traduits en langue des signes qui permettrait à tous les hommes de se comprendre. Ils ont cherché à transposer ces gestes pour créer une danse des signes.

Jeudi 21 mars, à 20h30, Le Grand Logis.

★ VENISE N'EST PAS EN ITALIE avec Ivan Calberac THÉÂTRE

À partir de 12 ans.

C'est l'histoire d'un adolescent né dans une famille inclassable.

L'histoire d'un premier amour, miraculeux et fragile.

Dans cette pièce adaptée de son propre roman, Ivan Calberac vous convie à un formidable voyage initiatique et rocambolesque où la vie prend souvent au dépourvu.

Samedi 30 mars, à 20h30, Le Grand Logis.

CERCLE
CELTIQUE
DE RENNES

Sevenadur

RENCONTRES INTERCULTURELLES

20 FEV. / 17 MARS 2019

SEVENADUR ENFANTS DU 20 AU 23 FEVRIER